

Conditions générales des services LEMEDECIN.FR pour les Acteurs de la Santé

Informations importantes

En acceptant les présentes conditions d'utilisation, le Professionnel de santé et LEMEDECIN.FR s'engagent à :

- respecter les termes et conditions de la [politique de protection des Données à caractère personnel disponible sur LEMEDECIN.FR](#) qui décrit les rôles et les obligations respectifs du Professionnel de santé et de LEMEDECIN.FR concernant le traitement des Données à caractère personnel dans le cadre de l'exécution des Services,
- prendre connaissance des [modalités de prise en charge de la téléconsultation sur LEMEDECIN.FR](#) et des [conditions de remboursement de la téléconsultation par l'assurance maladie](#) .

Une [liste de questions/réponses](#) a été élaborée pour bien appréhender les services proposés par LEMEDECIN.FR.

Information concernant le SAS (Service d'accès aux soins)

Pour les désengorger, le SAS, Service d'Accès aux Soins, est en cours de déploiement en France. Il a pour objectif de faciliter l'orientation des patients vers des médecins effecteurs en ville lorsque leur situation ne relève pas d'une urgence médicale.

LeMedecin.fr fait partie des éditeurs sélectionnés pour être connectés à la plateforme numérique SAS. Concrètement, les régulateurs/OSNP du SAS pourront effectuer une recherche de disponibilités depuis cette plateforme.

A partir d'aujourd'hui, la plateforme numérique SAS est interfacée avec LeMedecin.fr au niveau national. Ainsi, les effecteurs de soins utilisant cette solution verront leurs créneaux disponibles remonter vers la plateforme numérique SAS. Les acteurs de la chaîne de régulation pourront utiliser ces créneaux après une recherche effectuée pour orienter un patient.

Pourquoi participer ?

Le SAS est un projet à fort enjeu de santé publique : il vise à améliorer la prise en charge des soins non programmés sur un territoire, sachant qu'aujourd'hui 43% des visites aux urgences pourraient relever de la médecine de ville. Afin de rendre attractif le dispositif, les médecins qui participeront au dispositif (via le respect des critères) se verront éligibles au forfait de rémunération de 1400€ par an, compris dans l'avenant n°9 à la convention médicale.

Comment participer ?

Si vous acceptez des nouveaux patients, vous n'avez rien à faire : vos créneaux disponibles (grand public et professionnels uniquement) (sur lesquels vous acceptez de nouveaux patients) remontent automatiquement vers la plateforme numérique SAS. Les créneaux réservés patientèle et réservés aux structures ne remonteront pas.

Remarque : le SAS s'inscrit entièrement dans votre pratique, vous n'avez pas à dédier des créneaux uniquement au SAS, vous pouvez recevoir des patients du SAS sur vos plages d'ouverture habituelles. Peu importe votre modalité de participation, nous vous invitons à vous connecter à la plateforme numérique SAS pour renseigner votre souhait de participation (mise à disposition de créneaux et acceptation de prendre des patients en sus sur appel des acteurs de la chaîne de régulation médicale).

Que faire si vous ne souhaitez pas participer ?

Si vous ne souhaitez pas participer, il vous suffit de vous connecter sur la plateforme numérique SAS et de cocher la case "ne plus afficher mes créneaux éditeurs dans le SAS" dans votre profil. Pour vous connecter, pas besoin de créer un compte, vous pouvez suivre ce lien : <https://sas.sante.fr/> et vous connecter via Pro Santé Connect.

Pour plus d'informations

En cas de question, vous pouvez les poser à l'adresse mail suivante : dgos-sas@sante.gouv.fr

ATTENTION – DISCLAIMER

1. AVERTISSEMENT

2. OBJET - VALIDATION – ACCEPTATION

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE (CI-APRÈS LES « **CGS** ») AVANT D'UTILISER LES SERVICES PROPOSÉS PAR LA SOCIÉTÉ LEMEDECIN.FR (CI-APRÈS LA « **SOCIÉTÉ** ») SUR LE SITE INTERNET ACCESSIBLE À L'ADRESSE LEMEDECIN.FR (CI-APRÈS LE « **SITE INTERNET** »).

CES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE DÉFINISSENT LES CONDITIONS ET LES OBLIGATIONS LIÉES À LA SOUSCRIPTION PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ AUX SERVICES PROPOSÉS PAR LA SOCIÉTÉ LEMEDECIN.FR SUR LE SITE INTERNET (CI-APRÈS LA « **PLATEFORME LEMEDECIN.FR** »).

TOUTE UTILISATION ET/OU RECOURS AUX SERVICES PROPOSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ IMPLIQUENT L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE DES PRÉSENTES CGS.

L'UTILISATION DES SERVICES FOURNIS SUR LE SITE INTERNET EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE AUX PERSONNES MAJEURES CAPABLES DE SOUSCRIRE DES CONTRATS EN DROIT FRANÇAIS. DE PLUS, L'INSCRIPTION ET L'UTILISATION DES SERVICES EN TANT QUE PROFESSIONNEL EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ DISPOSANT DE TOUTES LES QUALITÉS ET AUTORISATIONS REQUISES, AUX TERMES DE LA LOI APPLICABLE, POUR EXERCER LA PROFESSION DE SANTÉ CORRESPONDANTE.

LE SITE INTERNET N'EST EN AUCUN CAS UN SITE INTERNET OFFICIEL DE L'ORDRE DES MÉDECINS FRANÇAIS OU DE TOUT AUTRE ORDRE PROFESSIONNEL FRANÇAIS. LE SITE INTERNET EST ÉDITÉ PAR UNE SOCIÉTÉ PRIVÉE ET DISTINCT DE TOUT ORGANISME/ADMINISTRATION OFFICIEL(S).

A L'ÉGARD DES ANNONCES ET CONTENUS PUBLIÉS PAR LES PROFESSIONNELS SUR LE SITE INTERNET, LEMEDECIN.FR EST UN SIMPLE INTERMÉDIAIRE TECHNIQUE AU SENS DE L'ARTICLE 6-1-2 DE LA LOI POUR LA CONFIANCE EN L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE DU 21 JUIN 2004.

Les présentes CGS définissent le cadre légal et contractuel d'utilisation par les médecins ou les professionnels paramédicaux (ci-après désigné les « **Professionnels** » ou les « **Professionnels de santé** » ou les « **Acteurs de la santé** ») des services proposés par la Société sur le Site Internet, ainsi que des relations pouvant s'établir, sur le Site Internet, (i) entre les Professionnels de santé, (ii) entre les Professionnels de santé et les Utilisateurs et (iii) entre les Professionnels de santé et la Société.

Il est précisé, en tant que de besoin, que le Professionnel de santé peut sauvegarder ou imprimer les présentes CGS, à condition toutefois de ne pas les modifier.

La version des CGS telle qu'affichée sur le Site Internet à la date de l'utilisation des services par le Professionnel prévaudra, à l'égard de ce Professionnel, sur tout autre accord ou échange écrit ou oral, les données historisées dans les systèmes et interfaces d'administration et d'hébergement du Site Internet faisant foi à cet égard.

3. ENTRÉE EN VIGUEUR - DURÉE

Les présentes CGS sont applicables et le Professionnel de santé s'engage à les respecter pendant toute la durée d'utilisation des Services par le Professionnel de santé.

Le Professionnel de santé est informé que les CGS pourront faire l'objet à n'importe quel moment d'une mise à jour dans les conditions de l'Article 17 des présentes.

Les présentes CGS ont été mises à jour **le 20 février 2024.**

Les modifications ultérieures de ces CGS seront opposables aux Professionnels de santé à compter de leur mise en ligne. A cet effet, chaque Professionnel de santé recevra, dès leur mise à jour, par courrier électronique à l'adresse électronique associée à son Compte Professionnel, la dernière version des CGS. Le Professionnel qui n'accepterait pas les CGS telles que modifiées disposera ainsi de la faculté de résilier les présentes CGS pour ce qui le concerne, en supprimant son Compte Professionnel.

4. DÉFINITIONS

Dans les présentes CGS, il est convenu que les expressions ou mots suivants, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel, auront la signification suivante dès lors qu'ils commencent par une majuscule :

●« **Abonnement** » : désigne l'abonnement optionnel auquel peut souscrire le Professionnel de santé lui permettant de bénéficier de l'OFFRE PREMIUM et d'accéder à des services supplémentaires fournis par la Société sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, détaillés à l'article 9.1.2 des présentes CGS. Le fait que les Professionnels adhèrent à la Plateforme LEMEDECIN.FR pour utiliser les Services en contrepartie d'un Abonnement ne saurait être interprété comme étant de nature à établir un lien capitalistique, de partenariat, de représentation ou d'intéressement entre la Société et les Professionnels.

●« **Annuaire** » : désigne l'annuaire mis à disposition des Utilisateurs, sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, référencant l'ensemble des Professionnels de santé ayant souscrits aux Services, en fonction de leur spécialisation médicale et de leur géolocalisation. Par défaut, l'algorithme du moteur de recherche de la Plateforme LEMEDECIN.FR met à jour l'annuaire des praticiens à intervalle régulier afin que les résultats de la recherche soient aléatoires et ne permettent pas de favoriser un praticien plutôt qu'un autre. Il n'y a aucun lien capitalistique, de partenariat, de représentation ou d'intéressement de quelque nature que ce soit entre les Professionnels de santé et la Société susceptibles d'influencer le référencement des praticiens sur la Plateforme.

●« **Anomalie** » : désigne tout défaut ou non-conformité d'un Service reproductible indépendamment d'une mauvaise utilisation ;

●« **Article** » : désigne tout article des présentes Conditions Particulières de Prestation de Services.

●« **Charte des données personnelles** » : désigne la charte de données personnelles de la Société, établie spécifiquement pour les besoins des Services fournis par la Société via le Site Internet.

●« **Codes Identifiants** » : désigne le couple unique propre à chaque Utilisateur, composé

d'un identifiant et d'un mot de passe sécurisé attribués à ce dernier afin de pouvoir accéder à son propre compte (dans le cas d'un Professionnel : son Compte Professionnel) et d'accéder aux Services sur la Plateforme LEMEDECIN.

●« **Compte Professionnel** » : désigne le compte créé par le Professionnel sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, réservé aux Professionnels de santé, regroupant l'ensemble des informations propres au Professionnel et à son utilisation du Service, et lui permettant d'accéder et d'utiliser les Services ;

●« **Conditions Générales de Services** » ou « **CGS** » désigne les présentes conditions générales de prestation de services, destinées à encadrer contractuellement la fourniture des Services utilisés par les Professionnels sur la Plateforme LEMEDECIN.FR ;

●« **Données** » désigne les données et notamment les Données Personnelles susceptibles d'être collectées et traitées par la Société dans le cadre de l'utilisation des Services par les Utilisateurs ; certaines Données constituent des données de santé au sens des dispositions de l'article L 1111-8 CSP.

●« **Données Personnelles** » : désigne toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée identifiable une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments spécifiques, propres à son identité physique, physiologique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

●« **Dossier Médical** » désigne un carnet de santé numérique mis à disposition du Patient sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, lui permettant de renseigner les informations médicales le concernant qu'il souhaite (tels que notamment traitements, résultats d'examens, allergies, etc.) et de les sauvegarder de manière sécurisée sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, afin de permettre au Professionnel choisi par le Patient d'optimiser le choix des soins et le suivi du traitement de ce dernier.

●« **Dossier de Préconsultation** » ou « **Questionnaire** » désigne le questionnaire médical mis à disposition du Patient sur la

Plateforme LEMEDECIN.FR, permettant au Patient de renseigner les informations médicales le concernant qu'il souhaite communiquer au Professionnel qu'il choisit, aux fins de permettre à ce dernier de mieux préparer sa consultation physique ou virtuelle.

- « **Fiche Praticien** » ou « **Fiche** » : désigne la fiche propre à chaque Professionnel de santé, créée et complétée par ce dernier sur la Plateforme LEMEDECIN.FR contenant notamment ses coordonnées, les informations sur les soins qu'il propose, une description de sa formation et de son parcours professionnel.

- « **Formulaire** » : désigne le formulaire d'inscription à remplir par le Professionnel de santé en vue de la création de son Compte Professionnel et la mise en ligne de sa Fiche.

- « **Forum** » : désigne un espace collaboratif virtuel disponible sur la PLATEFORME LEMEDECIN.FR qui permet à des Utilisateurs d'échanger entre eux, de publier, d'accéder aux publications (article, lien, photovidéo etc..) d'autres Utilisateurs, relatives à la santé et au domaine médical et de les commenter.

- « **Messagerie Médecin** » : désigne la messagerie sécurisée disponible sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, permettant la communication et l'échange d'informations entre Médecins.

- « **Messagerie Patient** » : désigne la messagerie sécurisée disponible sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, permettant la communication entre Patients et Médecins.

- « **Modules** » : il s'agit de l'ensemble des outils mis à la disposition du Professionnel de santé pour éditer sa Fiche et publier sur la Plateforme LEMEDECIN.FR du contenu relatif à son activité et à ses prestations.

- « **Offre Basique** » : désigne l'offre gratuite de Services proposés aux Professionnels par la Société sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, détaillée à l'article 9.1.1 des présentes CGS

- « **Offre Premium** » désigne l'offre payante de Services proposés aux Professionnels par la Société sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, détaillée à l'article 9.1.2 des présentes CGS, à laquelle le Professionnel de santé peut souscrire par voie d'Abonnement.

- « **Patient** » : désigne toute personne physique utilisant les Services fournis sur la

Plateforme LEMEDECIN.FR afin, notamment, d'accéder aux Fiches des Professionnels de santé qui y sont référencés, grâce à un module de recherche et d'entrer en contact avec eux, aux fins, soit de déterminer d'un rendez-vous physique avec le Professionnel de santé, soit de réaliser une Téléconsultation.

- « **Plateforme LEMEDECIN.FR** » : désigne la Plateforme accessible depuis le Site Internet, éditée et exploitée par la Société, via laquelle la Société fournit ses Services aux fins notamment de permettre la mise en relation entre les Professionnels de santé et les Patients.

- « **Professionnel de santé ou Acteur de santé** » désigne tout professionnel médical ou paramédical, quelle que soit sa forme d'exercice (personne physique ou personne morale), autorisé à exercer sa profession en France et relevant de la liste des professions de santé telle qu'établie par le Code de la santé publique dans sa quatrième partie « Professions de santé », référencé sur la Plateforme LEMEDECIN.FR et utilisant les Services de la Société.

- « **Serveur** » désigne l'équipement informatique connecté au réseau Internet et hébergeant la Plateforme et les Données ;

- « **Services** » : désigne l'ensemble des services fournis par la Société sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, détaillés à l'Article 4.2.

- « **Site Internet** » : désigne le site Internet accessible à l'adresse <https://www.lemedecin.fr>

- « **Société** » : désigne la Société LEMEDECIN.FR, SAS au capital de 5.000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 824 509 632 dont le siège social se trouve 49, rue de ponthieu – 75008 Paris.

- « **Tableau de l'Ordre** » : désigne le tableau comportant les personnes physiques et morales remplissant les conditions légales d'admission à l'ordre de la profession de santé correspondante et permettant d'exercer cette profession en France.

- « **Téléconsultation** » : désigne une consultation médicale à distance, telle que prévue à l'article R6316-1 du code de la Santé Publique.

• « **Téléexpertise** » désigne les services mis à disposition du Professionnel sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, qui permet au Professionnel de solliciter l'avis d'un confrère face à une situation médicale donnée et d'assurer ainsi une meilleure prise en charge des Patients.

• « **Télémédecine** » : désigne « une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Elle met en rapport, entre eux ou avec un patient, un ou plusieurs professionnels de santé, parmi lesquels figure nécessairement un professionnel médical et, le cas échéant, d'autres professionnels apportant leurs soins au patient. Elle permet d'établir un diagnostic, d'assurer, pour un patient à risque, un suivi à visée préventive ou un suivi post-thérapeutique, de requérir un avis spécialisé, de préparer une décision thérapeutique,

de prescrire des produits, de prescrire ou de réaliser des prestations ou des actes, ou d'effectuer une surveillance de l'état des patients » (Article L6316-1 du Code de la santé publique).

« Relèvent de la télé médecine définie à l'article L. 6316-1 les actes médicaux, réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication. Constituent des actes de télé médecine :

1° La téléconsultation, qui a pour objet de permettre à un professionnel médical de donner une consultation à distance à un patient. Un professionnel de santé peut être présent auprès du patient et, le cas échéant, assister le professionnel médical au cours de la téléconsultation. Les psychologues mentionnés à l'article 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre social peuvent également être présents auprès du patient ;

2° La téléexpertise, qui a pour objet de permettre à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs professionnels médicaux en raison de leurs formations ou de leurs compétences particulières, sur la base des informations médicales liées à la prise en charge d'un patient ;

3° La télésurveillance médicale, qui a pour objet de permettre à un professionnel médical

d'interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical d'un patient et, le cas échéant, de prendre des décisions relatives à la prise en charge de ce patient. L'enregistrement et la transmission des données peuvent être automatisés ou réalisés par le patient lui-même ou par un professionnel de santé ;

4° La téléassistance médicale, qui a pour objet de permettre à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte ;

5° La réponse médicale qui est apportée dans le cadre de la régulation médicale mentionnée à l'article L. 6311-2 et au troisième alinéa de l'article L. 6314-1 . » (Article R6316-1 du Code de la santé publique).

Le Professionnel est informé que, comme tout acte médical, l'acte de Télé médecine impose l'information préalable du Patient et son consentement au soin. Le Patient doit donc consentir préalablement à la Téléconsultation, sur la Plateforme LEMEDECIN.FR. Ce consentement portera les nom, qualification(s) et numéro d'inscription au RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé) du Professionnel. Une fois l'information préalable effectuée, LEMEDECIN.FR se charge du recueil du consentement du Patient qui sera enregistré avec un horodatage et tous éléments permettant d'en apporter la preuve.

• « **Utilisateur** » : désigne tout utilisateur de l'un ou plusieurs des Services fournis par la Société sur la Plateforme LEMEDECIN.FR. Les Patients et les Professionnels de Santé sont des Utilisateurs.

5. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Les CGS entrent en vigueur sans réserve entre les Parties à compter de la création par le Professionnel de son Compte Professionnel (au cours de laquelle il accepte sans réserve les CGS), comme prévu à l'article 9.1, et perdurent tant que le Professionnel est inscrit sur la Plateforme.

6. DESCRIPTION DES SERVICES ACCESSIBLES AU PROFESSIONNEL

La Plateforme LEMEDECIN.FR permet aux Professionnels de santé inscrits sur le Site d'utiliser les services proposés par la Société LEMEDECIN.FR disponibles sur la Plateforme accessible à l'adresse LEMEDECIN.FR.

La Plateforme LEMEDECIN.FR permet au Professionnel de santé de disposer via son Compte Professionnel des Services suivants, tels que décrits ci-après :

- A. L'Annuaire ;
- B. La prise de rendez-vous en ligne sur le Site Internet ;
- C. La Téléconsultation ;
- D. L'accès au Dossier Médical partagé ;

La possession d'un Compte Professionnel, et pour ce faire l'inscription du Professionnel sur la Plateforme, sont obligatoires pour utiliser ces Services ;

A. L'Annuaire

Le Service d'Annuaire permet au Professionnel d'apparaître sur la Plateforme LEMEDECIN.FR et d'être facilement identifié par le Patient conformément à différents critères (géolocalisation, spécialité, conventionné, secteur, langues parlées, etc.), grâce à sa Fiche Praticien.

L'Annuaire permet au Patient de prendre rendez-vous en ligne avec le Professionnel (soit en rendez-vous physique, soit par Téléconsultation directement sur le Site Internet).

En aucun cas le Service d'Annuaire ne peut être assimilé, du fait de son absence d'exhaustivité, à un service d'adressage de patients à des Professionnels choisis par la Société.

La rubrique « Consultez les avis des patients » permet au Patient de consulter les commentaires et les notes donnés par d'autres patients sur les Professionnels.

La Prise de rendez-vous avec un Professionnel de santé référencé dans l'Annuaire est proposée à l'Utilisateur via la Plateforme LEMEDECIN.FR à condition que le Professionnel ait permis la prise de rendez-vous sur le Site (B).

Le Professionnel comprend et accepte (i) que son inscription dans l'Annuaire, et plus généralement son utilisation des Services, ne garantit en aucun cas la réception de demandes de rendez-vous, une augmentation de son activité ou un bénéfice quelconque, et (ii) que la Société n'a aucune obligation de résultat ou de moyens à cet égard, autre que celle de faire apparaître le Professionnel dans l'Annuaire en faisant apparaître sur sa Fiche une sélection d'informations que le Professionnel a lui-même remplies, parmi des catégories d'informations déterminées, pour l'ensemble des Professionnels, par la Société elle-même.

B. La prise de rendez-vous en ligne sur la Plateforme LEMEDECIN.FR

a) Renseignements préliminaires

Dans le cadre de la prise de rendez-vous sur le Site ou pour une Téléconsultation, le Patient pourra renseigner en amont les informations suivantes via le Questionnaire de pré-consultation :

- la description des symptômes,
- le motif de la consultation,
- d'autres informations que le Patient souhaiterait fournir au Praticien

Ces informations sont facultatives et destinées au Professionnel uniquement. Elles ont pour seul objectif d'améliorer la qualité de la consultation donnée par le Professionnel choisi par le Patient sur la Plateforme LEMEDECIN.FR. Le Professionnel comprend et accepte que la Société n'a aucune responsabilité ou obligation quant au contenu, à l'exhaustivité, à l'exactitude ou à la qualité des informations indiquées par les Patients via ce Questionnaire de pré-consultation, la Société n'opérant aucun contrôle ni aucune vérification à cet égard. Le Patient est seul responsable de ces informations.

b) Prise de rendez-vous sur le Site

Chaque prise de rendez-vous est transmise par la Plateforme LEMEDECIN.FR au Professionnel dans les meilleurs délais.

Le Professionnel comme le Patient peut gérer ses rendez-vous, les annuler ou les modifier le

cas échéant et suivre l'historique de ses rendez-vous passés et futurs.

Des SMS et/ou e-mails au Patient pourront être émis afin de lui délivrer des informations au sujet des rendez-vous réservés via la Plateforme LEMEDECIN.FR ou pour lui notifier que des documents médicaux sont en attente de récupération sur la Plateforme LEMEDECIN.

La Société n'est en aucun cas responsable d'une quelconque annulation ou modification du rendez-vous par le Patient consécutivement à la programmation d'un rendez-vous via le Service de Prise de Rendez-Vous en Ligne.

La Société décline toute responsabilité en cas d'erreur dans la saisie de ses coordonnées par le Patient rendant impossible l'envoi de tout SMS ou de tout e-mail nécessaire au bon fonctionnement du Service de Prise de Rendez-vous en Ligne.

Le Professionnel de santé peut bloquer la prise de rendez-vous d'un Patient avec lui s'il est déclaré absent par ce même Professionnel de santé à trois de ses rendez-vous. Dans ce cas, le Patient ne pourra plus prendre aucun rendez-vous avec le Professionnel jusqu'à ce que le Professionnel de Santé concerné débloque sa possibilité de prise de rendez-vous.

c) La prise de rendez-vous pour le compte d'un Tiers

Le Patient a la possibilité de prendre rendez-vous sur le Site pour le compte d'un Tiers (par exemple pour un enfant ou pour un majeur proche) en ajoutant une fiche secondaire, renseignant les informations nécessaires à la consultation du Tiers, à savoir notamment :

- son prénom, son nom, le sexe, sa date de naissance, le poids, la taille,
- Ses symptômes et le motif de consultation,
- Ainsi que des informations liées à son historique médical.

ATTENTION: La Société ne pourra aucunement voir sa responsabilité engagée en cas de réclamation de quelque nature que ce soit, formulée par un Tiers du fait de la prise de rendez-vous effectuée par le Patient pour son compte sur la Plateforme LEMEDECIN.FR ou des informations renseignées par le Patient, relatives au Tiers et en particulier à son état de santé ; ce dont le Professionnel déclare avoir été informé et qu'il accepte expressément.

C. Consultation par vidéo sur le Site ou Téléconsultation

LEMEDECIN.FR met en relation des Patients utilisateurs du Site avec des Professionnels pour des Consultations par Vidéo, selon les créneaux de disponibilité fournis par les Professionnels.

a) Moyens d'accès au service de consultation par vidéo ou téléconsultation Afin d'accéder au Service de Téléconsultation, le Professionnel doit disposer :

- **d'un ordinateur** de performance suffisante, disposant d'une caméra avec une définition permettant la visionconférence, et d'une connexion internet avec un débit suffisant pour réaliser la Téléconsultation dans des conditions de qualité optimales ;

Ou

- **d'un smartphone** de performance suffisante, disposant d'une caméra avec une définition permettant la visionconférence, et d'une connexion internet (en 3G/4G ou Wifi) avec un débit suffisant pour réaliser la Téléconsultation dans des conditions de qualité optimales.

Les équipements (ordinateur, smartphone, connexion internet...) permettant l'accès et l'utilisation des services de Téléconsultation fournis par LEMEDECIN.FR sont à la charge exclusive du Professionnel, de même que les frais de communications électroniques (notamment coûts téléphoniques, coûts d'accès à Internet) y afférents. Le navigateur utilisé pour la téléconsultation devra être suffisamment à jour pour permettre une communication de pair-à-pair avec WebRTC.

Le cas échéant, le Professionnel pourra contacter le patient par téléphone.

b) Conditions d'accès du service de téléconsultation

Pour permettre l'accès à la téléconsultation, le Professionnel doit avoir souscrit à l'Offre Premium de LEMEDECIN.FR.

Le Professionnel doit avoir renseigné ses informations bancaires nécessaires au paiement

de ses honoraires relatifs à la Téléconsultation. Le système de paiement est externalisé auprès du prestataire de services de paiement agréé <https://stripe.com/fr>.

c) Utilisation du service de Téléconsultation

Le Professionnel devra se présenter quelques minutes avant l'heure prévue pour la Téléconsultation afin de s'assurer de la qualité de la connexion et de la transmission vidéo et audio et dans un endroit suffisamment lumineux et calme pour permettre une Téléconsultation de qualité, c'est-à-dire lui permettant d'assurer la confidentialité et le bon déroulement des échanges avec le Patient.

Le Professionnel active le démarrage de la consultation en direct par vidéo. Il pourra être tenu responsable de tout retard ou annulation des Téléconsultations qui lui incombent.

Le Professionnel de santé est seul juge de la pertinence d'une Téléconsultation à distance de l'Utilisateur et peut interrompre au besoin la Téléconsultation si les conditions ne sont pas réunies pour une consultation optimale. De manière générale, le Professionnel est seul responsable de contrôler que son utilisation des Services lui permet bien d'exercer ses activités en conformité avec les obligations légales, réglementaires et déontologiques qui lui sont propres, la Société, dont le rôle se limite à mettre à disposition les Services, n'exerçant aucun contrôle ni aucune vérification à cet égard.

La durée d'une Téléconsultation est laissée à la libre appréciation du Professionnel.

La Consultation vidéo n'est pas enregistrée ni par LEMEDECIN.FR ou tout autre tiers. Le Professionnel est informé que toute atteinte au droit à l'image, au respect de la vie privée ou au secret professionnel et médical peut faire l'objet de sanctions, y compris pénales. Il s'engage à ne pas enregistrer, copier et/ou diffuser tout contenu en lien avec sa téléconsultation par quelque moyen que ce soit, et sur tout support.

En cas de dysfonctionnement de quelque nature que ce soit lors de la Téléconsultation, le Professionnel doit en informer immédiatement le LEMEDECIN.FR via un formulaire en ligne disponible dans l'espace Téléconsultation ou via le chat.

ATTENTION : LEMEDECIN.FR n'est qu'un intermédiaire entre le Professionnel de santé et le Patient, leur permettant d'effectuer une consultation à distance par vidéo transmission, l'envoi de documents de manière électronique et sécurisée et le paiement en ligne de la consultation.

LEMEDECIN.FR décline toute responsabilité en cas de litige, quelle qu'en soit la raison, entre l'Utilisateur et un Professionnel de santé, non directement imputable à la Société. La Téléconsultation se déroule sous la responsabilité exclusive de l'Utilisateur et du Professionnel de Santé.

L'émission de feuilles de soins, d'arrêt de travail, d'ordonnance ou de tout autre document médical est de la responsabilité du praticien et uniquement du praticien. La responsabilité de LEMEDECIN.FR ne serait aucunement engagée.

Les Professionnels réalisent la consultation en toute indépendance, suivant les obligations déontologiques et légales qui leur incombent.

Le Professionnel s'engage à tenir la Société indemne de toute réclamation, contestation, sanction ou litige introduit(e) par un Patient ou un quelconque tiers, de même que de toute poursuite ou sanction d'une quelconque autorité ou juridiction, qui aura(en)t pour origine, cause ou fondement le comportement, une action ou une omission quelconque du Professionnel dans le cadre des consultations, et plus généralement dans le cadre de son utilisation des Services et dans ses relations avec les Patients.

d) Prise en charge de la Téléconsultation

ATTENTION : LEMEDECIN.FR n'intervient pas dans la prise en charge de la Téléconsultation. Le Professionnel de santé et le Patient restent seuls responsables des formalités à accomplir en vue d'une éventuelle prise en charge par la sécurité sociale et/ou les tiers payants/mutuelles/assurances complémentaires de santé.

La gestion du remboursement des actes de Téléconsultation rendus par le Professionnel via la Plateforme LEMEDECIN.FR s'opère en dehors des Services disponibles sur la

Plateforme LEMEDECIN.FR. Le Professionnel déclare et reconnaît en faire seul son affaire.

Lorsque le Professionnel est un professionnel de santé ayant adhéré à une convention conclue avec l'assurance maladie obligatoire, il déclare et garantit faire son affaire personnelle du respect de ses engagements conventionnels.

d) Conformité du service de Téléconsultation aux obligations légales

A compter de la Date d'Utilisation du Service de Téléconsultation proposé sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, le Professionnel dispose d'un délai de 8 (huit) jours pour émettre des réserves sur le fonctionnement du service. A l'expiration de ce délai, le service sera réputé conforme et agréé par le Professionnel.

La Société LEMEDECIN.FR s'engage à faire ses meilleurs efforts pour tenir compte des réserves ainsi émises le cas échéant, par le Professionnel, dans les limites des contraintes techniques de la Plateforme LEMEDECIN.FR.

Le Professionnel déclare et garantit que le service de Téléconsultation LEMEDECIN.FR est conforme à :

- La législation applicable à l'activité de télé-médecine que le Professionnel médecin peut mettre en œuvre via la Solution LEMEDECIN.FR en application de l'article L. 6316-1 Code de la santé publique,
- Ses obligations conventionnelles (comprenant le cas échéant le respect de l'Avenant 6 de la Convention),
- Ses obligations professionnelles,
- De manière générale, la réglementation qui lui est applicable au titre de l'exercice de sa profession, y compris notamment toutes les règles déontologiques auxquelles il est soumis.

En cas de difficulté, il appartient au Professionnel de faire valoir l'ensemble des Anomalies rencontrées lors de la période de contrôle de conformité. Ces Anomalies seront appréciées d'un commun accord entre les Parties et si elles proviennent des éléments composant la Solution LEMEDECIN.FR, elles feront l'objet, dans les meilleurs délais, d'une correction de la part de LEMEDECIN.FR. Si les Anomalies proviennent du Professionnel, elles feront l'objet, dans les meilleurs délais, d'une correction de sa part. La correction des

Anomalies vaudra validation définitive de la conformité de la Solution LEMEDECIN.FR.

e) Paiement des consultations

Le paiement des téléconsultations par les patients est sécurisé selon un procédé de cryptage, permettant aux données bancaires du Professionnel d'être envoyées cryptées vers la Plateforme sécurisée de paiement en ligne exploitée et gérée par stripe, accessible sur le site Internet <https://stripe.com/fr>.

Les sommes prélevées sur les comptes des Patients au moment de la prise de rendez-vous en ligne sont stockées via un intermédiaire bancaire sécurisé (Stripe) avant d'être versées totalement au professionnel de santé (-5% de frais bancaire et de gestion mensuel). Aucune somme ne transite par la Société LEMEDECIN.FR.

Le versement des honoraires de consultation vidéo est effectué le 8 de chaque mois sur le compte du professionnel de santé pour le mois précédent.

Le principe de la plateforme de paiement en ligne STRIPE est celui du paiement par séquestration. Le paiement par séquestration est un procédé par lequel deux personnes ou organisations acceptent que l'argent de leur transaction soit conservé par un opérateur qui assume le rôle de tiers de confiance.

Concrètement, un professionnel de santé qui s'inscrit sur LEMEDECIN.FR accède à son espace professionnel. Au sein de cet espace, ce praticien a la possibilité via une API proposée par STRIPE de créer un compte séquestre pour recevoir ses honoraires de téléconsultation. Ce compte est alors la propriété du professionnel de santé. LEMEDECIN.FR n'intervient pas dans la procédure de création de compte séquestre par le praticien ; celle-ci étant gérée de façon sécurisée et confidentielle entre le praticien et STRIPE.

Les honoraires des praticiens sont versés sur ce compte séquestre à l'issue des téléconsultations et transférés ensuite sur le compte professionnel du praticien. Preuve en est, le virement des honoraires vers le compte professionnel du praticien provient du compte STRIPE du professionnel de santé et en aucun cas, du compte de LEMEDECIN.FR.

Le praticien est informé que LEMEDECIN.FR n'encaisse pas les honoraires des praticiens pour le compte des praticiens mais bien que le

praticien lui-même, via la création d'un compte STRIPE, dont il est propriétaire, encaisse ses honoraires directement depuis cet opérateur de confiance. LEMEDECIN.FR n'opère aucun encaissement pour tiers dans le cadre des téléconsultations réalisées.

Dans le cadre du partenariat que LEMEDECIN.FR a établi avec la société URGENCE DOCTEURS, le praticien est informé que le site URGENCE DOCTEURS utilise la technologie LEMEDECIN.FR pour proposer à ses Utilisateurs un service de téléconsultation. LEMEDECIN.FR intervient alors comme une plateforme de débordement pour la société URGENCE DOCTEURS lorsque les praticiens de la société URGENCE DOCTEURS ne sont pas en mesure de répondre à la demande de leurs Utilisateurs.

Dans le cadre de ce partenariat, les Utilisateurs sont soumis aux conditions générales d'utilisation du service URGENCE DOCTEURS . Si la réservation de la téléconsultation est opérée par un autre opérateur que LEMEDECIN.FR (ex. Urgence docteurs), les conditions générales d'utilisation et les mentions légales de ces opérateurs s'appliquent. Lemedecin.fr ne porte aucune responsabilité quant aux tarifs appliqués par d'autres opérateurs partenaires, Lemedecin.fr n'intervenant qu'en tant que prestataire technique.

La société URGENCE DOCTEURS s'engage à appliquer la même procédure via le compte STRIPE. Le professionnel de santé accepte par la présente de permettre à la société URGENCE DOCTEURS de mettre en oeuvre ce procédé de versement des ses honoraires lorsqu'une consultation vidéo est réservée via le site URGENCE DOCTEURS.

f) Communication réalisée par LEMEDECIN.FR auprès du patient

Le professionnel de santé doit connaître les règles en vigueur concernant la téléconsultation et ses modalités de prise en charge. Il valide la communication qui est faite sur le site LEMEDECIN.FR à l'attention des patients. Notamment, il valide les messages détaillant les [modalités de prise en charge de la téléconsultation sur LEMEDECIN.FR](#) et qui sont communiqués au patient avant, pendant et après sa prise de rendez-vous.

D. L'accès au Dossier Médical du Patient en ligne

Il est proposé au Patient de renseigner des informations complémentaires sur la Plateforme LEMEDECIN.FR afin de générer sur la Plateforme un Dossier Médical, telles que :

- les éventuelles maladies déjà diagnostiquées chez le Patient,
- les éventuels traitements médicaux en cours,
- les éventuelles interventions chirurgicales ou examens médicaux subis par le Patient,
- les éventuels antécédents familiaux.

Dès lors que le Patient clique sur le bouton « transmettre mon dossier », le Praticien avec qui il aura pris rendez-vous aura accès au Dossier Médical et à toutes les informations qu'il contient relatives à la situation du Patient. La Société décline expressément toute responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité, la pertinence et la qualité des informations contenues dans le Dossier Médical du Patient, ce dernier en étant seul responsable, ce que le Professionnel comprend et accepte.

Si le Patient décide de retirer son consentement, il peut le faire à tout moment et dès lors le Professionnel n'aura plus accès à ces informations sur la Plateforme LEMEDECIN.FR. Le

Professionnel est seul responsable de toute copie qu'il pourrait conserver par ailleurs de ces informations, et s'engage à tenir la Société indemne de toute action, contestation, poursuites ou sanction qui en découleraient.

7. VÉRIFICATION DE L'ADÉQUATION DES BESOINS AUX SERVICES

Le Professionnel de santé déclare par les présentes qu'il a procédé préalablement à la vérification de l'adéquation des Services de la Plateforme LEMEDECIN.FR à ses besoins.

Il déclare et garantit ainsi avoir reçu de la part de la Société toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire aux présentes CGS et qu'en conséquence il renonce à toute contestation sur ce point.

Il appartient donc au Professionnel de santé de vérifier que les Services proposés sur la Plateforme LEMEDECIN.FR sont adaptés à ses besoins.

Le Professionnel de santé déclare en outre qu'il dispose des connaissances, compétences et des ressources, notamment humaines et techniques, requises pour l'utilisation des Services.

8. MODALITÉS D'ACCÈS AUX SERVICES PAR LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ

8.1. CRÉATION DU COMPTE PROFESSIONNEL

(i) Revendication

Afin de créer son Compte professionnel, le Professionnel de santé doit retrouver sa fiche préétablie sur le moteur de recherche de la PLATEFORME LEMEDECIN.FR, puis confirmer sur la Plateforme LEMEDECIN.FR qu'il s'agit bien de sa fiche en cliquant sur le lien suivant disponible sur la fiche pré-enregistrée de chaque Professionnel de santé :

« Vous êtes Dr [Nom] [Prénom] ? Prenez le contrôle de votre profil ».

Si le Professionnel ne retrouve pas sa fiche en suivant la méthode susdécrite, il est invité à contacter la Société aux fins de créer cette fiche, en apportant toutes les preuves requises et utiles pour établir sa qualité de professionnel de santé.

(ii) Acceptation des CGS

Avant de continuer vers la création de son Compte, le Professionnel de santé doit obligatoirement prendre connaissance des présentes CGS et de la [politique de protection des Données à caractère personnel disponible sur LEMEDECIN.FR](#) et les accepter en cochant la case « ACCEPTER ».

S'il ne souhaite pas adhérer au CGS, le Professionnel de santé pourra cocher la case « ANNULER ». En cas d'absence d'acceptation des présentes CGS le Professionnel ne pourra plus poursuivre la création de son Compte et ne pourra pas utiliser les Services.

Cette étape est déterminante et le Professionnel de santé ne saurait cocher cette case sans avoir

préalablement pris connaissance et accepté l'ensemble des clauses des présentes CGS.

(iii) Renseignements du Professionnel de santé

A l'occasion de la création de son Compte, le Professionnel de santé doit renseigner les informations suivantes :

- a. Prénom (obligatoire)
- b. Nom (obligatoire)
- c. Email (obligatoire)
- d. Numéro de téléphone mobile (obligatoire)
- e. Mot de passe (obligatoire)
- f. Confirmation du mot de passe (obligatoire)
- g. Pays de résidence (obligatoire)
- h. Adresse (facultative) confirmée par défaut ou modifiable

Ces informations, de même que l'ensemble des données à caractère personnel relatives au Professionnel, sont traitées par la Société conformément à sa Charte Données Personnelles, telle que disponible à tout moment sur le Site.

(iv) Activation du Compte Professionnel

Le Compte Professionnel est un espace personnel utilisé par le Professionnel de santé afin d'accéder aux Services.

L'accès par le Professionnel à son Compte Professionnel lui permet notamment d'administrer, de compléter et/ou modifier leur Fiche Praticien ou de la supprimer.

Afin d'activer le Compte professionnel, il est demandé au Professionnel de santé de téléverser une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité) sur la Plateforme LEMEDECIN.FR.

Il est ensuite proposé au Professionnel de cliquer sur l'onglet « créer mon compte », ce qui lui permet de valider les informations qu'il a renseignées.

Si un champ n'est pas correctement rempli, un message d'erreur en informe le Professionnel de santé.

Dès que tous les champs sont correctement renseignés, le Professionnel est alors redirigé vers la page « mon compte ».

Dans les 72 (soixante-douze) heures suivants la validation du Compte Professionnel, la Société procédera par mesure de sécurité à une vérification de l'identité du Professionnel en effectuant un appel téléphonique au sein du cabinet dans lequel le Professionnel a indiqué qu'il exerçait.

Ce n'est qu'à ce moment-là, après avoir procédé à l'ensemble des vérifications de l'identité du Professionnel de santé que la Société active le Compte Professionnel du Professionnel de santé, lui permettant l'accès et l'administration de son espace professionnel. L'accès aux Services par le Professionnel est ainsi impossible avant l'activation finale de son Compte Professionnel.

Il est toutefois précisé que les présentes CGS sont opposables au Professionnel dès la création de son Compte Professionnel, soit avant l'activation de celui-ci.

(v) Confirmation de la création du Compte

Lors de la création de son Compte Professionnel, un email de confirmation est envoyé au Professionnel de santé pour lui confirmer son inscription et lui permettre d'activer son Compte Professionnel.

Le Professionnel de santé est informé que la Société pourrait être amenée à tout moment à suspendre ou supprimer son Compte Professionnel en cas de non-respect des dispositions des présentes CGS, ce que ce dernier reconnaît expressément.

La Société s'engage à créer le Profil du Professionnel de santé sur la Plateforme dans un délai de 72 (soixante-douze) heures suivant l'activation de son Compte Professionnel, sur la base des informations fournies par le Professionnel de santé lors de son inscription.

Une fois le Compte activé par le Professionnel de santé, celui-ci reçoit un second email

confirmant la création de son Compte sur la Plateforme LEMEDECIN.FR.

8.1.1. Utilisation et responsabilité relative à l'utilisation du Compte

Chaque Professionnel de santé reconnaît son entière responsabilité dans l'usage qui sera fait de ses Codes Identifiants comme du Site Internet.

Le Professionnel de santé s'engage à ne choisir aucun identifiant portant atteinte aux droits d'un tiers et s'interdit en conséquence d'utiliser un identifiant portant atteinte à un droit de propriété intellectuelle, à une marque déposée, à une dénomination sociale ou à un nom patronymique, sans que cette liste soit exhaustive.

Il s'engage à effectuer sous ses propres Codes Identifiants tous les actes au sein de son Compte.

De même, tous les actes effectués sous ses Codes Identifiants seront considérés avoir été effectués par lui-même.

En cas d'oubli, d'utilisation détournée ou non autorisée de ses Codes Identifiants par une autre personne, la responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas être engagée et le Professionnel de santé devra immédiatement informer la Société de cette situation, par courriel à l'adresse serviceclient@lemedecin.fr et par courrier à l'adresse suivante : Société LEMEDECIN.FR, 49, rue de ponthieu – 75008 Paris.

A réception de cette notification écrite dûment justifiée, la Société procédera à l'étude du dossier et pourra, par mesure de sécurité, suspendre tout accès au Compte ou supprimer le Compte.

La Société traitera la demande du Professionnel de santé dans les meilleurs délais et lui transmettra en retour par courrier électronique les nouveaux Codes Identifiants après vérification de son identité.

Le Professionnel de santé demeure responsable de l'utilisation de son Compte par des tiers jusqu'à la modification par la Société des Codes Identifiants, ainsi le Professionnel de santé garantit la Société de toute action ou réclamation concernant la perte de données

résultant de la perte ou de l'usage frauduleux de ses Codes Identifiants.

De manière générale, le Professionnel s'interdit expressément d'utiliser son Compte ou les Services aux fins ou en lien avec des activités frauduleuses, illicites ou contraires aux règles déontologiques de sa profession, ou de manière générale contraires aux présentes CGS, et s'engage à tenir la Société indemne de toute action, contestation, poursuites ou sanction qui découleraient d'une telle violation.

Le Professionnel de santé accepte que les enregistrements informatiques ou électroniques effectués par la Société pour la fourniture des Services, de toutes opérations accomplies notamment par l'intermédiaire de son Compte, puissent être opposés ou utilisés devant toute autorité administrative et/ou judiciaire compétente en tant que preuve.

8.2. CRÉATION DE LA FICHE PRATICIEN

Une fois le Compte du Professionnel de santé créé, il sera demandé au Professionnel de santé de valider sa Fiche Praticien automatiquement générée sur la base des informations renseignées lors de la création de son Compte.

Le Professionnel de santé pourra intervenir sur le contenu de sa Fiche Praticien (la modifier, la compléter, la supprimer) via les Modules suivants :

- "Présentation"
- "Conventionnement"
- "Types d'actes"
- "Formation"
- "Informations"
- "Tarifs"
- "Langues Parlées"
- "Prise de rendez-vous en ligne"
- "Site internet"
- "Compétences"
- "Coordonnées"

Une fois le contenu de sa Fiche validé par le Professionnel de santé, celui-ci reçoit un troisième email confirmant la disponibilité de sa Fiche sur la Plateforme LEMEDECIN.FR.

Le Professionnel de santé peut à tout moment mettre à jour sa Fiche Praticien en ligne via son Compte Professionnel.

Le Professionnel de santé garantit, à l'égard de la Société, l'exactitude et la licéité des

informations fournies dans le cadre de sa Fiche Praticien.

8.3. OPTION DE SOUSCRIPTION AU SERVICE « PREMIUM » PAR ABONNEMENT

Après la validation de son Compte, il est proposé au Professionnel de santé de souscrire à une Offre PREMIUM lui permettant de bénéficier des services supplémentaires détaillés à l'article 9.1.2 des présentes CGS.

La souscription par le Professionnel de santé à l'Offre PREMIUM est effectuée par voie d'Abonnement, dont les conditions financières sont renseignées à l'article 9.1.2 ci-après.

Dès lors que le Professionnel de santé indique qu'il souhaite souscrire à l'Abonnement et procède à son règlement, celui-ci reçoit un email de confirmation de la part de la Société un email confirmant sa souscription à l'Offre Premium et la facture afférente au paiement.

La durée de l'Abonnement est d'un (1) mois renouvelable pour une même durée d'un (1) mois, aux mêmes conditions exactement, par tacite reconduction, sauf en cas de dénonciation par le Professionnel devant intervenir par écrit avant la fin du mois en cours, en adressant un email à la Société à l'adresse serviceclient@lemedecin.fr.

9. MODALITÉS FINANCIÈRES

9.1. LE PRIX DES SERVICES

9.1.1. L'offre gratuite - Offre Basic

La souscription aux Services de l'Offre Basic est gratuite. Elle permet au Professionnel de santé de bénéficier sur la Plateforme LEMEDECIN.FR des Services suivants :

- La personnalisation de sa Fiche par le Professionnel de santé ;
- L'accès aux dossiers médicaux des patients qui ont donné leur consentement ;
- La prise de rendez-vous en ligne

9.1.2. **L'offre payante OFFRE PREMIUM**

La souscription aux Services de l'OFFRE PREMIUM est payante.

Le prix de cette souscription est fixé à 29 € (vingt-neuf euros) par mois. A titre d'information et uniquement d'information, le médecin pourra alors solliciter l'Assurance maladie pour obtenir une aide à l'équipement des médecins proposée aux médecins libéraux via un nouvel indicateur dans le volet 2 du forfait structure à compter de 2020.

L'OFFRE PREMIUM permet au Professionnel de santé de bénéficier sur la Plateforme LEMEDECIN.FR des Services suivants, en plus des Services inclus dans l'Offre Basic.

- La Téléconsultation
- Hotline par téléphone et prioritaire
- Espace de stockage de documents médicaux sur un serveur certifié HDS

Les frais techniques, en sus de l'abonnement, sont calculés en fonction du taux d'utilisation de la solution technique lemedecin.fr par les praticiens.

Ces frais techniques correspondent à la mise à disposition de la solution, sa maintenance, sa sécurisation, les commissions de frais bancaires et de gestion, et son service support. Ils sont aussi dépendants des ressources cloud utilisées.

L'hébergement des données de santé nominatives est opéré via la société Pictime-Coreye sur des serveurs certifiés HDS (norme ISO 270001).

Le support technique est mis à disposition 7j/7 de 7h à minuit. Une équipe est disponible les dimanches et jours fériés pour répondre aux demandes des praticiens.

La sécurité est notamment assurée via la société Ziwit, leader de la cybersécurité en Europe.

Le montant des frais techniques en semaine est de 3 euros par téléconsultation immédiate et de 11,06 euros le dimanche et jours fériés.

Il est de 1,33 euros pour les téléconsultations de suivi la semaine et 1,9 euros le dimanche et jours fériés.

Le praticien est informé qu'un tarif forfaitaire supplémentaire aux honoraires de sa consultation sera pris en charge directement par l'Utilisateur (patient) dans le cadre des téléconsultations immédiates. Ce tarif forfaitaire est appliqué au titre de la fourniture du service technique et organisationnel. Ce tarif ne peut pas faire l'objet d'un remboursement par l'assurance maladie.

À tout moment et sans préavis, la Société se réserve le droit de mettre à jour le prix de son OFFRE PREMIUM.

Le cas échéant, le Professionnel de santé sera informé par la Société de cette modification tarifaire, par email.

Ces modifications n'auront cependant pas d'incidence sur les transactions antérieures à ces changements et sur l'Abonnement en cours. Elles s'appliqueront au premier jour du mois suivant celui au cours duquel elle est intervenue, si le Professionnel de santé n'a pas dénoncé l'Abonnement conformément à l'article 8.3 ci-avant.

Tout Abonnement en cours est dû jusqu'à son terme et dans son intégralité, nonobstant toute dénonciation de l'Abonnement ou résiliation des présentes CGS intervenant en cours d'Abonnement.

Le prix de l'OFFRE PREMIUM est indiqué en euro (€) et TTC.

9.2. **MODALITÉS DE PAIEMENT**

Le paiement de l'Abonnement peut s'effectuer par les moyens suivants :

- Virement bancaire**
- Prélèvement automatique de type SEPA**
- Carte bancaire** : les cartes bancaires acceptées sont : Visa™, Eurocard™, MasterCard™, American Express.

En cas de paiement par carte bancaire, le paiement de l'Abonnement est effectué via la Plateforme STRIPE.

La Société informe le Professionnel qu'elle n'a jamais accès aux informations

confidentielles relatives au moyen de paiement utilisé par ce dernier.

Le paiement est sécurisé selon un procédé de cryptage, permettant aux données bancaires du Professionnel d'être envoyées cryptées vers la Plateforme sécurisée de paiement en ligne exploitée et gérée par STRIPE™, accessible sur le site Internet <https://stripe.com/fr>

En utilisant le système de paiement électronique STRIPE™, le Professionnel accepte sans réserve les conditions générales de vente de STRIPE™, accessibles à l'adresse suivante : <https://stripe.com/payment-terms/legal>

9.3. PAIEMENT DES PRESTATIONS DU PROFESSIONNEL PAR LE PATIENT

Le Professionnel de santé assure la responsabilité du règlement par le Patient du prix des consultations physiques qu'il réalise. En conséquence la Société ne saurait en aucun cas être inquiétée en cas de litige ou réclamation relative au règlement par le Patient du prix d'une consultation physique auprès du Professionnel de santé, ou de toute autre prestation fournie au Patient par le Professionnel.

Les équipements (notamment ordinateur, téléphone, logiciels, moyens de communication électronique) permettant l'accès et l'utilisation des Services sont à la charge exclusive de l'Utilisateur, de même que les frais de communications électroniques (notamment coûts téléphoniques, coûts d'accès à Internet) résultant de leur utilisation. Il appartient à l'Utilisateur de s'informer du prix d'utilisation desdits équipements ou services auprès des opérateurs concernés. L'Utilisateur est seul redevable de leurs prix.

9.4. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Il est expressément rappelé que le Professionnel de santé ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu par l'article L121-20-12 du Code de la consommation dans le cadre des contrats conclus à distance, le Professionnel de santé agissant dans le cadre de son activité professionnelle et n'étant pas considéré comme un consommateur au sens du Code de la consommation.

10. DÉCLARATIONS ET GARANTIES DU PROFESSIONNEL DE SANTÉ

10.1. GARANTIE DE DÉTENTION DE DIPLÔME

Le Professionnel de santé garantit la Société qu'il est titulaire des diplômes et de toutes autorisations administratives, légales et réglementaires l'autorisant à exercer sa profession médicale ou paramédicale en France.

Le Professionnel de santé s'engage également à avertir la Société de toute modification de sa situation professionnelle, et notamment de toute procédure d'omission ou de radiation dont il ferait l'objet.

Le Professionnel de santé est tenu, en vertu des dispositions des articles L. 4113-9 et R. 4127-83 du Code de la santé publique, de communiquer les contrats qu'ils concluent pour l'exercice de leur profession à leur conseil départemental.

10.2. RESPECT DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Le Professionnel de santé s'engage à respecter toutes les obligations déontologiques auxquelles il est soumis, et notamment le secret professionnel et de confraternité, dans le cadre de son utilisation des Services sur la Plateforme LEMEDECIN.FR.

Le Professionnel de santé s'interdit d'user de tout procédé qui serait de nature à le mettre en contravention avec les règles déontologiques de la profession en matière notamment de publicité, ou encore qui porterait atteinte à la dignité professionnelle.

Le Professionnel de santé s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'exercice de la Télémédecine dans le cadre de son utilisation des Services sur la Plateforme LEMEDECIN.FR.

En cas d'interdiction d'exercer sa profession, provisoire ou définitive, le Professionnel de santé s'interdit d'utiliser les Services de la Plateforme LEMEDECIN.FR.

Absence de responsabilité de la Société – Disclaimer

La Société ne saurait en aucun être tenue responsable de tout manquement par le Professionnel de santé à l'une quelconque de ses obligations déontologiques dans le cadre de son utilisation des Services sur la Plateforme LEMEDECIN.FR et ne saurait être appelée en garantie en cas de litige relatif à la violation desdites obligations.

La Société s'engage à prendre toutes les mesures, notamment techniques et informatiques, afin de ne pas entraver le respect de ses obligations déontologiques par le Professionnel de santé.

10.3. ASSURANCE – RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

L'Utilisateur exerce son art sous sa seule responsabilité avec la complète indépendance professionnelle qu'impliquent son caractère libéral et l'absence de tout lien de subordination avec la Société. Il en supporte seul les conséquences.

L'Utilisateur doit être assuré en responsabilité civile professionnelle pour l'exercice des Services et en particulier de la Télémédecine.

Il déclare et garantit à la Société avoir souscrit à ses frais, préalablement à son utilisation des Services, à une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle.

10.4. GARANTIES CONCERNANT L'INSCRIPTION ET L'ACCÈS AU SERVICE

A l'occasion de son inscription et de son adhésion aux présentes CGS, comme par la suite de l'utilisation du Service mis à sa disposition, le Professionnel de santé s'interdit de :

- communiquer des informations qui soient incorrectes ou fausses ;
- indiquer la moindre information sensible, en ce compris des données d'origine raciale ou ethnique ou portant sur des opinions politiques, philosophiques ou religieuses, sur une appartenance à un syndicat,

sur la vie sexuelle ou la santé, contraire aux bonnes mœurs et à la loi.

La Société se réserve le droit de mettre un terme au présent contrat sans préavis si elle peut raisonnablement soupçonner qu'il n'en est pas ainsi, sans que la Société ne s'engage à vérifier ces informations.

Le Professionnel est seul responsable de veiller à ce que toutes les informations communiquées ultérieurement restent correctes et s'interdit de créer ou d'utiliser sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, sauf autorisation, d'autres Comptes que le sien sous sa propre identité et/ou celle d'un tiers, étant rappelé que toute usurpation d'identité est passible de poursuites et de sanctions pénales.

Toute contravention à ces engagements pourra entraîner la suspension immédiate et sans préavis de son Compte ainsi que la publication de sa Fiche Praticien.

10.5. ABSENCE DE CONTRÔLE DU CONTENU DE LA FICHE PRATICIEN PAR LA SOCIÉTÉ - DISCLAIMER

a) Le Professionnel de santé déclare avoir été informé que la Société n'exerce aucun contrôle ou aucune vérification sur le contenu que le Professionnel de santé publie sur sa Fiche Praticien, que ce soit lors de la première mise en ligne de la Fiche ou lors de toutes ses modifications postérieures.

Le Professionnel de santé est en conséquence le seul responsable de l'exactitude et la légalité des informations qu'il publie sur sa Fiche qui sera accessible sur la Plateforme LEMEDECIN.FR.

Le Professionnel de santé garantit la Société que les informations (textes, images, liens, etc.) qu'il renseigne et publie sur sa Fiche sont correctes, sincères et exactes, qu'elles ne contreviennent à aucune loi ou règlement ou aux présentes CGS, qu'elles n'ont aucun caractère illicite et/ou ne contreviennent aucunement aux droits de tiers.

b) Le Professionnel de santé garantit de ce fait :

- Être seul propriétaire du contenu qu'il publie sur sa Fiche et sur la Plateforme LEMEDECIN.FR ;

- Ne violer par leur publication aucun des droits protégés, que ce soit les droits de la personne ou ceux prévus par le Code de propriété intellectuelle (droit d'auteur, droit voisin, marque, brevets etc.), ne pas employer des contenus, qui soient de nature :
 - à causer un harcèlement des tiers ou à appeler les tiers à se livrer à un harcèlement, à inciter à la haine, la discrimination, le racisme, le fanatisme et à la violence physique d'individus ou de groupes d'individus ;
 - à représenter des scènes de pornographie, de pédophilie, ou de tout autre sujet choquant ou contenant un lien avec un site Internet réservé aux adultes ;
 - à solliciter des informations personnelles de la part de mineurs ;
 - à représenter ou prôner des activités illégales ou des comportements de caractère diffamatoire, injurieux, obscène, menaçant ou calomnieux ainsi que des informations fausses ou trompeuses ;
 - à proposer une copie illégale ou non autorisée d'œuvres protégées par des droits d'auteurs, les brevets ou les marques ;
 - à susciter, provoquer ou favoriser la transmission de courriels, de chaînes de courriels, de mailing massif non sollicités, de messages instantanés, de messages publicitaires non souhaités ou de courriers non sollicités ;
 - à favoriser ou encourager toute activité ou entreprise criminelle ou donnant des indications ou des instructions sur le moyen de favoriser les activités illégales, l'atteinte à la vie privée, la diffusion et la création de virus informatiques ;
 - à solliciter des mots de passe ou des informations personnelles de la part d'autres Utilisateurs à des fins commerciales illégales ;
 - à impliquer des activités commerciales et/ou des ventes telles que concours, loteries publicitaires, échanges, annonces publicitaires et pyramides sans l'accord écrit de la Société ;
 - à distribuer reproduire, publier ou modifier de quelque manière que ce soit les éléments protégés par les droits d'auteur, marques déposées ou tout droit de propriété appartenant à des tiers sans leur consentement préalable ;
 - à publier des contenus qui soient de nature à violer les règles de déontologie applicable au Professionnel de santé.

Le Professionnel de santé s'interdit également de publier sur la Plateforme LEMEDECIN.FR

des liens internet renvoyant vers des pages hébergeant et/ou reproduisant des contenus contraires aux dispositions des présentes CGS.

Le Professionnel de santé s'engage également à informer la Société par tout moyen écrit (courrier postal, email), de toute demande, plainte, action judiciaire, directement ou indirectement liée au contenu de sa Fiche.

Le Professionnel de santé s'engage également à informer la Société par tout moyen écrit (courrier postal, email) de tout changement relatif à ses informations d'identification et en particulier de tout changement de son adresse email, informations sans lesquelles il ne pourra plus être destinataire des emails susceptibles de lui être adressés par la Société pendant la durée d'utilisation du Service.

En cas de manquement à cette obligation d'information de la Société par le Professionnel de santé, la Société ne pourra aucunement être responsable de toutes conséquences liées à ce manquement, notamment l'absence de réception par lui des éventuellement futures mises à jour des présente CGS envoyées par la Société à tous ses utilisateurs.

11. DISPOSITION D'ORDRE TECHNIQUE

Les Professionnels de santé déclarent accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet et en particulier reconnaissent :

- qu'ils ont connaissance de la nature de l'Internet, en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, qui peuvent entraîner des délais dans la fourniture des Services ;
- que la communication par les Utilisateurs d'éléments personnels d'identification ou d'une manière générale de toute information jugée par les Utilisateurs comme confidentielle est faite sous leur propre responsabilité ;
- qu'il appartient aux Utilisateurs de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de son ordinateur lui permettent la consultation des informations ;

- qu'il appartient aux Utilisateurs de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres informations et/ou logiciel de la contamination par d'éventuels virus circulant à travers le Site Internet.

De ce fait, la responsabilité de la Société ne pourra être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques. Les Services sont fournis en l'état et dans la mesure des disponibilités.

La Société ne garantit pas une fourniture sans erreur, sans interruption ponctuelle et sécurisée des Services proposés via la Plateforme LEMEDECIN.FR. De manière générale, les obligations de la Société dans le cadre des présentes CGS s'entendent uniquement d'obligations de moyens, et en aucun cas d'obligations de résultat.

La Société n'est tenue par aucune obligation d'assistance personnalisée notamment technique.

La Société décline toute garantie expresse ou implicite notamment concernant la qualité et la compatibilité du Site Internet à l'utilisation que les Utilisateurs en feront. La Société ne garantit aucun résultat ni bénéfice dans l'utilisation qui sera faite des Services proposés à travers la Plateforme LEMEDECIN.FR.

Réclamations d'ordre technique - Toute réclamation de nature technique, relative aux Services fournis sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, pourra être adressée par le Professionnel de santé à la Société à l'adresse suivante : serviceclient@lemedecin.fr.

12. INTERMÉDIAIRE TECHNIQUE – DISCLAIMER

La Société un intermédiaire technique qui propose la mise en relation entre les Patients et les Professionnels de santé via la Plateforme LEMEDECIN.FR, et n'intervient qu'en cette qualité auprès des Utilisateurs.

L'Utilisateur est informé que la mise en relation entre Patients et Professionnels de santé, les Téléconsultations et Consultations ainsi que tout échange, conseils et recommandations entre les Professionnels de santé et les Patients

pouvant résulter de cette mise en relation, se matérialise par une relation contractuelle directe entre le Professionnel de santé et le Patient.

En conséquence, la Société n'intervient aucunement dans la relation contractuelle entre le Professionnel de santé et le Patient et n'exerce aucun contrôle sur la qualité des Consultations et Téléconsultations réalisées par les Professionnels de santé référencés sur la Plateforme LEMEDECIN.FR et sur tout événement faisant suite à la mise en relation qu'elle a effectué la Plateforme LEMEDECIN.FR.

La Société n'exerce aucun contrôle sur la qualité, la sûreté, la sécurité Consultations et Téléconsultations réalisées par les Professionnels de santé référencés sur la Plateforme LEMEDECIN.FR et/ou leur personnel ; et sur tout événement faisant suite à la mise en relation effectuée via la Plateforme LEMEDECIN.FR.

Dans le cas où, le Professionnel de santé aurait fourni des informations mensongères et/ou erronées sur sa Fiche Praticien concernant la qualité et les caractéristiques de ses soins, la Société ne pourra en aucun cas en être tenue responsable, et seul le Professionnel de santé en sera responsable.

De manière générale, la responsabilité de la Société vis-à-vis des Utilisateurs ne peut être engagée qu'en cas d'inexécution de ses propres engagements résultant des présentes CGS, et sous réserve que cette inexécution n'ait pour cause ni un fait de l'Utilisateur lui-même, ni un fait d'un tiers extérieur à la fourniture des Services, ni un cas de force majeure.

Les Utilisateurs ont pleinement pris conscience des dispositions du présent article et notamment des garanties et limitations de responsabilité susvisées, conditions essentielles sans lesquelles la Société n'aurait jamais contracté.

13. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société est le titulaire exclusif des droits intellectuels sur la Plateforme LEMEDECIN.FR et notamment de l'ensemble des textes, commentaires, ouvrages, illustrations, vidéos et

images, qu'ils soient visuels ou sonores, reproduits sur la Plateforme LEMEDECIN.FR ainsi que des bases de données dont elle est le producteur, à l'exception du contenu que le Professionnel de santé publie sur sa Fiche et dont il est propriétaire exclusif.

La Société est le titulaire exclusif de la propriété de la marque « LEMEDECIN.FR » enregistrée à l'INPI sous le numéro 4327681.

La Société conserve, sauf disposition contraire, le droit de modification et de correction de ses logiciels.

Les logiciels fournis dans le cadre du Service sont livrés en l'état et sans garantie d'aucune sorte de la part de la Société notamment quant à l'adéquation des fonctionnalités desdits logiciels aux besoins et exigences de l'Utilisateur, la non-interruption ou l'absence d'erreur, la correction de défauts, d'anomalies, etc.

Toutes ces créations intellectuelles sont la propriété pleine et entière de la Société et sont protégées au titre du droit d'auteur, du droit des marques, droit des brevets, du droit sui generis des bases de données et droit à l'image, et ce pour le monde entier.

Toutefois, la Société accorde une licence permettant de reproduire et d'afficher la Plateforme LEMEDECIN.FR, mais uniquement et strictement à un usage personnel dans le cadre de la visualisation de la Plateforme LEMEDECIN.FR et de l'utilisation du Service conformément aux présentes CGS.

Cette licence exclut toutefois le droit pour le Professionnel de santé de modifier, copier, traduire, diffuser, publier, transmettre, distribuer, produire, afficher la Plateforme LEMEDECIN.FR ou céder les droits sur la Plateforme LEMEDECIN.FR et par l'intermédiaire de ceux-ci.

Toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la Propriété Intellectuelle sauf autorisation préalable de la Société.

Pour rappel, le fait d'apposer un lien hypertexte à destination de la Plateforme LEMEDECIN.FR, en utilisant la technique dite du framing ou du deeplinking ou d'inlinelinking, est strictement interdit.

Toute forme de copie totale ou partielle, d'aspiration et de reproduction de la base de données produite et exploitée par la Société sur la Plateforme LEMEDECIN.FR est formellement interdite sans son accord écrit et préalable.

La Société intègre des modules API tels que Googlemap Google analytics, Twitter, LinkedIn, Facebook, Pages jaunes, etc. développés par des sociétés tierces dont l'utilisation est régie par le biais de licences.

De son côté, le Professionnel de santé reste seul propriétaire, le cas échéant, des droits attachés au contenu qu'il entend faire publier et diffuser sur le Site Internet via sa Fiche, à savoir les œuvres de l'esprit en général, telles que les images, les photographies, les textes, et le cas échéant, les vidéos, étant acquis que le simple fait d'avoir laissé publier les fichiers correspondants à travers le Service de la Plateforme LEMEDECIN.FR, emporte une licence non exclusive accordée à la Société pour, dans tous pays, utiliser, représenter, reproduire, communiquer au public depuis la Plateforme LEMEDECIN.FR ou à partir de la Plateforme LEMEDECIN.FR depuis tout réseau de communication électronique connu ou à venir (Internet, téléphonie mobile 2G/3G/4G, tv.adsl, etc.), distribuer et même modifier les contenus correspondants, de manière à fournir les Services et, le cas échéant, répondre aux nécessités et aux contraintes techniques liées aux Services, notamment lorsqu'il s'agit d'effectuer les compressions numériques des fichiers vidéos, et musicaux ou mettre en forme les dits contenus et que cette licence est limitée aux utilisations nécessaires au seul Service, tant que ces contenus seront disponibles sur la Plateforme à la seule volonté du Professionnel de santé.

14. RGD - DONNÉES PERSONNELLES

Toutes les informations relatives à la collecte et au traitement des données personnelles du Professionnel de santé par la Société, ainsi qu'à l'utilisation de cookies sur le Site Internet sont disponibles dans la Charte des données personnelles telle que publiée sur le Site Internet.

15. RESPONSABILITÉ

15.1. La Société héberge sur la Plateforme LEMEDECIN.FR, la Fiche Praticien et le contenu que le Professionnel de santé met en ligne.

La Société n'intervient ainsi qu'en qualité d'intermédiaire technique ce que le Professionnel de santé reconnaît.

Ainsi la Société ne peut être tenue pour responsable du contenu que le Professionnel de santé publie et qui violerait les dispositions des présentes CGS et du droit applicable aux présentes.

En outre, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée du fait du contenu présent dans les modules API.

Si le Professionnel de santé publie un contenu en violation desdites dispositions, il sera seul tenu pour responsable de cette violation à l'exclusion pleine et entière de la Société.

La responsabilité de la Société vis-à-vis des tiers ne peut être engagée qu'après avoir été notifié du caractère illicite du contenu diffusé sur la Plateforme LEMEDECIN.FR par le Professionnel de santé.

C'est ce qui conduira la Société sur simple notification à son égard, à propos du contenu qui serait contraire aux dispositions des présentes et qui est donc soit prohibé, soit portant atteinte aux droits de la personne et de la propriété intellectuelle ou plus généralement à la loi ou aux règlements, à procéder de son seul chef et par autorité au retrait des fichiers correspondants.

15.2. Le Professionnel de santé a pleinement conscience des dispositions du présent Article et notamment des garanties et limitations de responsabilité susvisées, conditions essentielles sans lesquelles la Société n'aurait jamais contracté.

De la même manière, la Société n'est nullement responsable des liens figurant sur la Plateforme LEMEDECIN.FR renvoyant vers d'autres sites Internet qui ne lui appartiennent pas et qui ne sont pas contrôlés par elle, dès lors qu'elle n'exerce aucun contrôle sur le contenu, les chartes de protection des données personnelles ou les pratiques des sites Internet tiers. La Société n'est pas responsable de la disponibilité de ces Sites et ne peut en contrôler le contenu ni

valider la publicité, les produits et autres informations diffusées sur ces Sites Internet

16. RÉSILIATION

16.1. En cas de non-respect par le Professionnel de santé d'une quelconque de ses obligations, la Société se réserve le droit de suspendre le Service à l'égard du Professionnel, et ce jusqu'au parfait respect desdites obligations, ou de résilier le Service à l'égard du Professionnel si le manquement apparaît grave, répété ou insusceptible de remédiation.

Toute suspension, résiliation ou suppression du Service aux torts exclusifs du Professionnel de santé notamment dans les conditions déterminées au présent article n'entraînera aucun dédommagement au bénéfice du Professionnel de santé.

16.2. Le Professionnel de santé peut à tout moment décider de la suppression de sa Fiche Praticien et de la fermeture définitive de son Compte, sous réserve, le cas échéant, du paiement complet de l'Abonnement en cours.

17. FORCE MAJEURE

17.1. Tout événement en dehors du contrôle de la Société et contre lequel elle n'a pu raisonnablement se prémunir constitue un cas de force majeure et suspend à ce titre les obligations des parties, comme par exemple sans que cette liste soit limitative : une grève ou une panne technique (EDF, ERDF, des opérateurs de télécommunications, des fournisseurs d'accès Internet ou d'hébergement, des Registrar, etc.), un arrêt de fourniture d'énergie (telle que l'électricité), une défaillance du réseau de communication électronique dont dépend la Société et/ou des réseaux qui viendraient s'y substituer.

17.2. La Société ne pourra être tenue responsable, ou considérée comme ayant failli à ses obligations prévues dans les présentes CGS, pour toute inexécution liée à un cas de force majeure tel que défini par la loi et la jurisprudence française, à la condition qu'elle le notifie à l'autre partie d'une part, et qu'elle fasse son possible pour minimiser le préjudice et exécuter au plus vite ses obligations après cessation du cas de force majeure d'autre part.

17.3. En cas de réalisation d'un tel événement, le présent contrat est suspendu pendant un délai de trente (30) jours à compter de la survenance dudit cas de force majeure. Au cours de cette période, la Société s'engage à trouver une solution alternative. Si après quinze (15) jours de discussions avec le Professionnel de santé, aucune solution n'était trouvée, les présentes CGS seraient alors résolues ou résiliées de plein droit, sans qu'aucune indemnité ne soit due.

18. MISE À JOUR DES CGS

La Société est susceptible de modifier et/ou mettre à jour les termes des CGS à tout moment, en fonction, par exemple, de certaines nécessités économiques ou légales ; le Professionnel de santé sera informé de cette mise à jour par email, une copie des CGS étant adressée au format Pdf, par courrier électronique au Professionnel de santé, dans leur version en vigueur à jour des dernières modifications.

Le Professionnel, s'il n'accepte pas les nouvelles CGS, disposera de la faculté de cesser d'utiliser les Services en supprimant son Compte, selon les conditions prévues à l'article 16.2 ci-avant. Dans le cas contraire, les modifications proposées seront considérées comme tacitement acceptées par le Professionnel de santé.

19. INTÉGRALITÉ

Les dispositions des présentes CGS expriment l'intégralité de l'accord conclu entre le Professionnel de santé et la Société. Elles prévalent sur toute proposition, échange de lettres antérieures et postérieures à la conclusion des présentes, ainsi que sur toute autre disposition figurant dans les documents échangés entre les parties et relatifs à l'objet des présentes, sauf avenant dûment signé par les représentants des deux parties.

20. NON RENONCIATION

Le fait que l'une des parties aux présentes CGS n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits de cette partie découlant de ladite clause.

21. NULLITÉ

Si une ou plusieurs dispositions des présentes CGS sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision devenue définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations des présentes CGS garderont toute leur force et leur portée.

Le cas échéant la Société s'engage à supprimer et remplacer immédiatement ladite clause par une clause juridiquement valide.

22. TITRE

En cas de difficulté d'interprétation entre le titre et le chapitre de l'un quelconque des articles et l'une quelconque des clauses, les intitulés des titres inclus dans les présentes CGS seront réputés non-écrits.

23. DROIT APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

La langue des présentes CGS est le français et la version française prédominera sur toutes autres versions traduites dans une autre langue.

En cas de difficulté pour l'interprétation et/ou l'application des présentes CGS, les Parties décident de se soumettre préalablement à une procédure amiable avant toute action judiciaire.

TOUT LITIGE SUSCEPTIBLE DE SURVENIR EN RAPPORT AVEC LES PRÉSENTES CGS, LEUR INTERPRÉTATION ET LEURS CONSÉQUENCES OU AVEC LES ACTES LES COMPLÉTANT OU LES MODIFIANT, ATTRIBUTION EXPRESSE ET EXCLUSIVE DE COMPÉTENCE EST FAITE AUX TRIBUNAUX COMPÉTENTS DU RESSORT DE PARIS, NONOBTANT PLURALITÉ DE DÉFENDEURS, APPEL EN GARANTIE, RÉFÉRÉ ET EXPERTISE, ET SEULES LES LOIS FRANÇAISES SONT APPLICABLES AUX PRÉSENTES CGS.